

## SOUTIEN FINANCIER AUX CHERCHEURS TRADUCTION D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

**CONCOURS AUTOMNE 2021**  
**Date limite : le 29 octobre 2021**

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de soutiens financiers pour la traduction d'articles scientifiques déjà rédigés.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à promouvoir et à soutenir la production scientifique des chercheurs réguliers de l'IUJD. Plus précisément, il cherche à soutenir financièrement la traduction d'un article déjà rédigé dont la thématique est liée à la programmation de recherche de l'Institut.

- Des soutiens financiers d'un montant maximum de 3 000 \$ seront accordés.

La somme sera versée sur présentation d'une facture d'honoraires professionnels.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le candidat est un chercheur régulier de l'IUJD ([chercheur d'établissement ou chercheur universitaire](#));
- Le chercheur est le premier auteur de l'article à traduire;
- La thématique de l'article doit être en lien avec la [programmation scientifique de l'IUJD](#);
- L'article doit être complètement rédigé lors de la demande de soutien;
- L'article devra être soumis à une revue scientifique avec comité de pairs dont le facteur d'impact est minimalement de 1.

### ENGAGEMENTS

Le récipiendaire s'engage à :

- Faire mention du soutien financier accordé par l'IUJD pour la traduction de cet article;
- Mentionner dans l'article qu'il est chercheur à l'IUJD;
- Réclamer le versement de l'aide financière au plus tard le 15 novembre 2021;
- Soumettre l'article pour publication au maximum un an après l'attribution du soutien financier;
- Remettre une copie de l'article et une confirmation de sa publication à l'IUJD dès que l'article est publié.

## POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les candidats intéressés doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de soutien pour la traduction d'un article scientifique;
- Une copie de l'article à faire traduire.

**Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Marlyne Charles à :**  
[iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca).

**Date limite pour soumettre une demande : le 29 octobre 2021**

Les requérants recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation au cours de la semaine du 15 novembre.